



Payant

## UN ENTRETIEN INDIVIDUEL POUR IMMATRICULER VOTRE ENTREPRISE

Le CFE est votre interlocuteur privilégié pour vos démarches administratives liées à la vie de votre entreprise (de la création à la cessation d'activité).

Vous souhaitez effectuer les formalités qui marquent la vie de votre entreprise : immatriculation, modification ou cessation d'activité ?

### NOTRE REPONSE

Un accompagnement sur-mesure pour vous accompagner dans :

- **L'analyse et le traitement des dossiers de déclarations** de création, de modification de situation ou de cessation d'activité au Registre du Commerce et des Sociétés, prise en charge des demandes d'ACCRE (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise), déclaration des cartes de commerçant ambulant.
- **La remise des documents** nécessaires, réception du dossier, contrôle et enregistrement du dossier complété par vos soins, information par courrier du suivi et récépissé, délivrance du numér Siren pour les immatriculations
- **La transmission des déclarations et des pièces justificatives** aux différents organismes officiels destinataires : le Greffe du Tribunal de Commerce, l'INSEE, le RSI, l'URSSAF, les services fiscaux, ...

Les plus de la prestation :

- **Assistance sur mesure**
- **Diagnostic personnalisé** pour optimiser les formalités en fonction de la situation
- **Enregistrement possible de votre déclaration** (lors d'un rendez-vous ; aucun imprimé à remplir)
- **Contrôle de cohérence des informations** déclarées et de conformité des pièces
- **Suivi du dossier**

### VOTRE INTERLOCUTEUR

Un interlocuteur de proximité unique et privilégié pour le suivi de votre dossier à Marches de Bretagne (Fougères), Rennes et Saint-Malo.

### MODALITES PRATIQUES

- **Le CFE reçoit** toutes les entreprises individuelles, commerciales, industrielles ou de services localisées sur la circonscription de la CCI et les sociétés commerciales (EURL, SARL, SA...) non assujetties à une inscription au Répertoire des Métiers localisées sur la circonscription de la CCI
- **Disponibilité des listes de pièces justificatives ICI**
- **Rendez-vous individuel ou rendez-vous téléphonique**  
Prise de rdv par téléphone au 02 99 33 66 66
- **Prix** : 70 € non assujetti à la TVA

Vous êtes intéressés par un entretien individuel pour immatriculer votre entreprise ? Laissez-vous guider par ce questionnaire pour que la CCI vous propose la prestation la plus adaptée selon vos attentes et votre projet en cliquant sur "ça m'intéresse !"

Ça m'intéresse !

### LE RÉSEAU CCI DES CENTRES DES FORMALITES DES ENTREPRISES, C'EST :

+ 40 ans d'expérience dans la réalisation de vos formalités d'entreprises | 800 000 formalités par an | 250 000 créations d'entreprises | 478 000 changements de statut | 60 000 cartes d'agents immobiliers | 40 000 cartes d'agents ambulants



**"Tous les jours, je rencontre des futurs chefs d'entreprise qui veulent démarrer leur activité mais sont freinés par le volet juridique et administratif. Nous en discutons et je réalise pour eux leurs formalités d'entreprises. Je les accompagne, ils gagnent en rapidité et peuvent se concentrer sur leur activité."**



Payant

## UN ENTRETIEN INDIVIDUEL POUR IMMATRICULER VOTRE ENTREPRISE

Le CFE est votre interlocuteur privilégié pour vos démarches administratives liées à la vie de votre entreprise (de la création à la cessation d'activité).

Vous souhaitez effectuer les formalités qui marquent la vie de votre entreprise : immatriculation, modification ou cessation d'activité ?

### NOTRE REPOSE

Un accompagnement sur-mesure pour vous accompagner dans :

- **L'analyse et le traitement des dossiers de déclarations** de création, de modification de situation ou de cessation d'activité au Registre du Commerce et des Sociétés, prise en charge des demandes d'ACCRES (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise), déclaration des cartes de commerçant ambulant.
- **La remise des documents** nécessaires, réception du dossier, contrôle et enregistrement du dossier complété par vos soins, information par courrier du suivi et récépissé, délivrance du numér Siren pour les immatriculations
- **La transmission des déclarations et des pièces justificatives** aux différents organismes officiels destinataires : le Greffe du Tribunal de Commerce, l'INSEE, le RSI, l'URSSAF, les services fiscaux, ...

Les plus de la prestation :

- **Assistance sur mesure**
- **Diagnostic personnalisé** pour optimiser les formalités en fonction de la situation
- **Enregistrement possible de votre déclaration** (lors d'un rendez-vous ; aucun imprimé à remplir)
- **Contrôle de cohérence des informations** déclarées et de conformité des pièces
- **Suivi du dossier**

### VOTRE INTERLOCUTEUR

Un interlocuteur de proximité unique et privilégié pour le suivi de votre dossier à Marches de Bretagne (Fougères), Rennes et Saint-Malo.

### MODALITES PRATIQUES

- **Le CFE reçoit** toutes les entreprises individuelles, commerciales, industrielles ou de services localisées sur la circonscription de la CCI et les sociétés commerciales (EURL, SARL, SA...) non assujetties à une inscription au Répertoire des Métiers localisées sur la circonscription de la CCI
- **Disponibilité des listes de pièces justificatives ICI**
- **Rendez-vous individuel ou rendez-vous téléphonique**  
Prise de rdv par téléphone au 02 99 33 66 66
- **Prix** : 70 € non assujetti à la TVA

Vous êtes intéressés par un entretien individuel pour immatriculer votre entreprise ? Laissez-vous guider par ce questionnaire pour que la CCI vous propose la prestation la plus adaptée selon vos attentes et votre projet en cliquant sur "ça m'intéresse !"

Ça m'intéresse !

### LE RÉSEAU CCI DES CENTRES DES FORMALITES DES ENTREPRISES, C'EST :

+ 40 ans d'expérience dans la réalisation de vos formalités d'entreprises | 800 000 formalités par an | 250 000 créations d'entreprises | 478 000 changements de statut | 60 000 cartes d'agents immobiliers | 40 000 cartes d'agents ambulants



**"Tous les jours, je rencontre des futurs chefs d'entreprise qui veulent démarrer leur activité mais sont freinés par le volet juridique et administratif. Nous en discutons et je réalise pour eux leurs formalités d'entreprises. Je les accompagne, ils gagnent en rapidité et peuvent se concentrer sur leur activité."**